

Élus et acteurs de proximité, comment se mobiliser ?

La population française vieillit : la génération des baby-boomers quitte progressivement la population active pour la retraite et la longévité des franges les plus élevées de la population s'accroît [1]. Cette révolution de la structure populationnelle pose de nombreuses questions et demande une considération accrue de cette tranche d'âges. Ainsi, le docteur Hiroshi Nakajima (Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé de 1988 à 1998) indiquait que la longévité accrue ne présente guère d'intérêt : l'espérance de vie en santé étant plus importante que l'espérance de vie [2].

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années » Jacques Salomé, psychologue-écrivain

Les acteurs, notamment élus et acteurs de proximité, impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, sont nombreux. Les actions mises en place et les dispositifs sont diversifiés. Ce paysage va devoir prendre en considération et faire face à l'évolution de cette structure populationnelle. Des questions émergent : quelles sont les pistes de travail à approfondir ? Comment accompagner la mobilisation des acteurs ?

C'est dans ce cadre que le Pôle de compétences en éducation et promotion de la santé de Lorraine* a organisé le 8 décembre 2015 un atelier d'échanges « Vieillir au quotidien : élus et acteurs de proximité, comment se mobiliser ? » à Tomblaine. La présente synthèse émane des échanges avec les participants (élus de communes, de communautés de communes, bénévoles d'associations, professionnels d'institutions, de réseaux de santé, de caisses de retraites, de services d'aides à domicile...), des présentations faites lors de la journée et de la grille de recueil de pratiques remise aux participants.

* L'Ireps Lorraine, en partenariat avec : ARS Lorraine, Carmi-Est, Conseil Régional de Lorraine, Carsat Nord-Est, Conseils départementaux 54, 57 et 55, Fédération Séniors 57, France Parkinson 88, Mutualité française Lorraine, ONPA, Orsas Lorraine, Uriopss Lorraine

► www.eps-polelorraine.fr

Focus sur les actions menées

En Lorraine, de nombreuses initiatives sont engagées par les professionnels, bénévoles, élus, associatifs ou institutionnels. Les formes d'actions sont variées allant de l'accompagnement administratif, à la mise en place de temps conviviaux ou d'ateliers de groupes. Ces actions visent toutes une amélioration de la qualité de vie des personnes âgées sur les territoires et relèvent de plusieurs stratégies [3] :

- **La création d'environnements favorables**, par des actions visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et de leur entourage : création ou amélioration d'une offre de services de portage de repas ou de transports à la demande, temps d'accompagnement social du public ou organisation de temps conviviaux.
- **La réorientation des services**, par des projets visant la montée en compétences des acteurs : mise en place de temps d'échanges ou de formations entre les professionnels.
- **Le renforcement des aptitudes individuelles**, par des actions visant à faire acquérir aux personnes âgées des savoirs, savoirs-faire, savoir-être dans divers domaines : ateliers de groupes thématiques sur l'utilisation de l'outil informatique, la prévention des chutes, la mémoire...

Les difficultés que rencontrent les acteurs

- **Le repérage des personnes isolées et leur mobilisation** sur les actions.
- **Le déplacement** des personnes âgées vers les actions, faute de transport.
- **La mise en place d'actions cohérentes** avec les besoins observés par les professionnels et les demandes du public.
- **La posture** à adopter auprès du public.
- **La coordination des professionnels** du domicile et des acteurs mettant en place des actions (santé, lien social...) sur les territoires.
- **Le manque de moyens** humains, matériels et financiers dans la mise en place d'actions.

C'est pour tenter de lever ces difficultés que les pistes de travail suivantes ont été évoquées.

Mobilisation des élus et acteurs de proximité : quelles pistes de travail ?

Repositionner les personnes âgées dans la société

Nombre de personnes âgées ressentent un éloignement progressif avec la société dans laquelle ils vivent : retrait de la sphère professionnelle, fragilité physique, perte des repères culturels... Il est cependant essentiel de retarder la déprise de ce public, renforçant grandement leur fragilité [4].

En ce sens, il est nécessaire de les positionner au cœur des projets et de la vie civile. Cela peut se traduire de diverses manières. Tout d'abord, la prise en compte de leurs demandes dans les actions mises en place est essentielle. Au-delà de la valorisation des personnes âgées impliquées dans le diagnostic, cette démarche permet de renforcer la mobilisation des publics en étant au plus proche de leurs préoccupations. Pour aller plus loin dans l'implication des personnes âgées, il pourrait être envisagé, au-delà de la phase de diagnostic, de les intégrer au sein des équipes projets.

La communauté de communes entre Aire et Meuse et la Mutualité sociale agricole Marne Ardennes Meuse ont réalisé un recueil des demandes notamment via un questionnaire diffusé par des bénévoles auprès des personnes âgées du territoire, permettant de définir les axes de travail à développer auprès de ce public.

En outre, des initiatives telles que les Conseils de sages peuvent être plus largement développées sur les territoires. Ces instances consultatives permettent aux personnes âgées qui le souhaitent de s'investir dans les décisions de leur commune. Leur connaissance du territoire, leur expérience, leur mémoire du passé sont ainsi mises en avant au profit des intérêts de la collectivité. En valorisant leur expertise, ce type d'instance permet de renforcer l'estime de soi des participants.

« Les personnes d'au moins 55 ans, qui représentent une proportion croissante de la population, sont de plus en plus nombreuses à vouloir mettre leur temps libre, leurs compétences, leur expérience, leur mémoire et leur savoir-faire au service des autres pour vivre une retraite active et solidaire [...]. Le Conseil de sages est une force de réflexion et de proposition, qu'une instance territoriale, à savoir, une collectivité locale ou un établissement public de coopération intercommunale met, volontairement, en place auprès d'elle. »

Charte des Conseils de sages ► www.federation-villes-et-conseils-sages.fr/phocadownload/charte_des_conseils_des_sages.pdf

Enfin, il semble important d'ouvrir les établissements d'hébergements pour personnes âgées (Ehpad) dépendantes à la société civile : actions intergénérationnelles, utilisation de salles d'Ehpad pour des activités de loisirs à destination de jeunes actifs... Ces initiatives, en favorisant la mixité intergénérationnelle, valorisent la place et l'apport de chacune des générations à la collectivité.

Améliorer repérage et orientation des personnes âgées en difficulté

De nombreuses personnes œuvrent dans le quotidien des personnes âgées. Médecin, infirmier, aide à domicile, ergothérapeute, bailleur social, animateur social, travailleur social mais aussi facteur, commerçant de proximité, gardien d'immeuble : les professionnels peuvent être issus de secteurs très variés et ne sont pas tous spécialistes du vieillissement. De même, de nombreux bénévoles œuvrent, notamment pour favoriser le lien social. Enfin, les élus tout comme les voisins, sont également des acteurs incontournables, en complémentarité des familles.

Développer les compétences des acteurs non spécialistes de la personne âgée

La variété des profils d'acteurs en lien avec les personnes âgées constitue une véritable richesse. Cela engendre une diversité de connaissances et de compétences importante quant à l'accompagnement, ce qui nécessite un fort travail d'articulation. Certains acteurs n'ont jamais bénéficié de formation spécifique alors même que ce sont des relais particulièrement proches et quotidiens (gardiens d'immeubles, bénévoles). Il semble indispensable qu'ils puissent reconnaître les signes de fragilisation d'une personne âgée et soient en capacité d'interpeller un professionnel qui sera en mesure d'amener la personne vers un accompagnement adapté. La formation au repérage et à l'orientation de personnes âgées en difficulté permettra de renforcer le maillage autour de ces dernières.

Vulgariser les outils de repérage pour les acteurs non spécialistes

L'utilisation d'un outil commun reprenant de manière synthétique et vulgarisée les critères de fragilisation d'une personne âgée permettra de faciliter le repérage par des acteurs non spécialistes. Des supports aux approches différentes existent déjà. La grille Sega [5] est par exemple utilisée dans le cadre de l'expérimentation Paerpa (Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie) sur le territoire du Grand Nancy. Il conviendra d'identifier d'autres outils se basant sur des critères de fragilisation facilement repérables par les acteurs non spécialistes du vieillissement. L'outil devra, en outre, indiquer, les interlocuteurs essentiels à contacter sur le territoire pour orienter la personne âgée.

Créer des opportunités d'échanges entre tous pour améliorer la lisibilité des missions

Si certaines formations pourront être réservées à certains profils d'acteurs en fonction de leurs besoins, d'autres devront être proposées en commun et organisées par territoire afin de favoriser l'acquisition d'une culture partagée et renforcer l'interconnaissance des acteurs locaux. Le format des formations devra s'adapter aux rythmes variés des différents acteurs. Les modules de formation pourront, par exemple, être dispensés par session d'une journée répartie sur plusieurs semaines.

Améliorer la coordination des acteurs

Il n'est pas rare d'observer des actions redondantes sur certains territoires. Les professionnels repérant un besoin important décident de mettre en place une action sans savoir qu'un projet équivalent est mené par ailleurs. Pour éviter ces écueils, un groupe de pilotage, constitué des élus, professionnels et bénévoles du vieillissement, pourrait être élaboré à l'échelle territoriale.

Sur le territoire de Longwy, un contrat local de santé (CLS) a été signé en 2013 permettant de définir les objectifs de santé à 5 ans. L'un des axes porte sur la prévention de la perte d'autonomie chez les seniors. Afin de coordonner les actions mises en place sur le territoire à ce sujet, un groupe de travail a été élaboré. Il permet d'améliorer la visibilité des initiatives prises par les différents acteurs et de renforcer leur interconnaissance.

► www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr/Signature-du-second-Contrat-Lo.159066.0.html

Sans que cela ne s'inscrive dans le cadre d'un CLS, ce type d'initiatives pourrait être mené sur d'autres territoires. Un tel groupe peut permettre de réfléchir à la mutualisation d'actions redondantes, d'échanger sur les sources de financement potentielles et de recenser les actions existantes.

S'appuyer sur les réseaux de solidarité

Les bénévoles sont majoritairement positionnés dans la lutte contre l'isolement, axe incontournable du bien vieillir [6]. Alors que les professionnels du vieillissement évoquent une carence en moyens humains notamment dans la mise en place d'actions visant à renforcer le lien social, il semble nécessaire de

s'appuyer sur ces réseaux de bénévolat, véritable force vive des territoires. Ces derniers sont en effet au plus proche des personnes âgées et connaissent leurs préoccupations.

L'Office nancéen des personnes âgées développe de nombreuses actions en lien avec le réseau de bénévoles qu'il coordonne. Les bénévoles, en fonction de leur temps et de leur appétence, sont mobilisés sur des actions diverses : émissions radio, visites à domicile, lecture en maison de retraite... Ces nombreux projets ne pourraient être menés sans ce réseau.

► www.onpa.fr/rubrique.php?r=16

Aussi, pour qu'ils perdurent, il est nécessaire de développer le soutien de ces réseaux qui reposent souvent sur des bonnes volontés : soutien financier, formation de ces derniers, valorisation et communication sur les initiatives prises.

Renforcer la pérennité des actions

Les actions mises en place font généralement l'objet de demandes de financements par les porteurs. Or, les enveloppes financières existantes ne sont pas toutes identifiées par les acteurs. En outre, le financement annuel des actions ne permet pas d'engager des projets sur le long terme, alors même que cela constitue un critère qualité essentiel des projets.

Les futures conférences départementales des financeurs amélioreront sans doute cette visibilité et l'élaboration d'un programme coordonné facilitera, peut-être, la mise en place de financements pluriannuels.

► www.cnsa.fr/compensation-de-la-perte-dautonomie/financement-des-prestations/la-conference-des-financeurs

Envisager le transport comme partie intégrante de l'action

Le transport des personnes âgées est l'un des freins de mobilisation sur les actions mises en place sur les territoires. Si cette difficulté n'est pas la seule à devoir être considérée, il convient d'envisager le transport comme l'une des étapes de l'action. Cependant, cela représente un coût important pour les acteurs, à considérer en sus de l'action. Des sources de financement à ce sujet existent mais ne sont pas toujours identifiées. Il conviendrait d'en renforcer la communication. Par ailleurs, de nombreuses initiatives existent dans la mise en place de transport : co-voiturage, transports solidaires, transport à la demande... Il pourrait être engagé à l'échelle régionale un groupe de réflexion à ce sujet permettant de valoriser les sources de financement existantes et les initiatives prises sur les territoires.

La communauté d'agglomération d'Epinal a pour projet d'initier une enquête visant à recenser les moyens de transports existants dans les différentes structures (notamment des établissements médico-sociaux), les modalités d'utilisations et les besoins non satisfaits des structures. Cette enquête permettra de définir un schéma d'utilisation des véhicules des différents établissements reposant notamment sur la mutualisation de certains équipements.

► www.ars.lorraine.sante.fr/fileadmin/LORRAINE/ARS_LORRAINE/ACTUALITES/CLS/Epinal/CLS_Epinal_signe.pdf

Les sites mentionnés ont été visités le 19 avril 2016

[1] Aquino JP, Gohet P, Mounier C. Comité "Avancée en âge, prévention et qualité de vie" - Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société. Paris : Premier ministre, 2013 : 132 p. ► www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000175.pdf

[2] European Health Expectancy Monitoring Unit. Indicateur Années de Vie en Bonne Santé. ► maryland.mri.cnrs.fr/hly/index.php?c=hly&l=fr&s=

[3] Organisation mondiale de la santé. Charte d'Ottawa. 1986. ► www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf

[4] Balard F. "Bien vieillir" et "faire bonne vieillesse". Perspective anthropologique et paroles de centenaires, Recherches sociologiques et anthropologiques, 44-1. 2013. ► rsa.revues.org/925

[5] Schoevaerdt D et al. Identification précoce du profil gériatrique en salle d'urgences : présentation de la grille Segs. La Revue de Gériatrie : vol 29, 03/2004 : 169-178

[6] Jovelin E. Bénévolat et action sociale. Pensée Plurielle n° 9, 01/2005 : 101-117. ► www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-101.htm